

Visite PF de Verneuil/Seine, résidence Delapierre le jeudi 12/02/2015 à 14h30

Madame Marie Cauchi (coordinatrice administrative de l'ARPDS78) et le Docteur Isabelle Luck (médecin coordonnateur de l'ARPDS78) ont déposé le matériel dans le local du Point fixe de garde en présence de Madame Nathalie Canu, gardienne de la résidence. Nous vous remercions de le remettre à sa place après votre garde de façon qu'il ne soit pas égaré ni utilisé en dehors des gardes.

De nouveaux exemplaires des documents à remplir pour toucher l'astreinte ont été déposés. Un nouveau cahier de garde a été laissé, l'ancien de 2014 n'a pas été utilisé. Aucun autre cahier de garde n'a été trouvé. Théoriquement, une trace anonyme des patients vus en garde doit être consignée sur le cahier, avec les « indicateurs » : consultation régulée par le 15 ou non, tiers payant ou non, CMU ou non, ou impayé, âge, sexe, motif de consultation, ville d'origine et devenir du patient. Les médecins ne doivent pas mettre les noms en clair des patients consultants mais les anonymiser (ex. Mme Sylvie S.) et doivent garder un double pour leur propre dossier.

Le lien vers les pharmacies de garde est : <http://www.ars.iledefrance.sante.fr/fileadmin/ILE-DE-FRANCE/ARS/7 Acteurs en Sante/Pharmacies de garde/2015/78 Yvelines/78 gardes 2015 janvier fevrier.pdf>

Si cela est faisable, l'ARPDS78 peut mettre en place courant 2015 un ordinateur dédié, un logiciel métier, une imprimante. Il en sera discuté lors de l'Assemblée générale de l'ARPDS78. La télétransmission aussi pourrait être à l'étude bien que complexe pour paramétrer toutes les cartes CPS des médecins de garde et pour utiliser une ligne.

La liste du matériel fourni (étiqueté ARPDS78 dans la mesure du possible et rangé dans l'étagère du placard dédiée au point de garde) est la suivante:

- un tensiomètre avec triple brassard
- un stéthoscope
- un otoscope fonctionnel, dans sa boîte, avec piles
- un thermomètre médical
- 3 sets stériles de pose de sutures
- 3 pochettes stériles de fils à suture 3/0 et 3 pochettes stériles de fils à suture 5/0
- 10 speculums usage unique
- 3 bistouris
- 25 compresses stériles
- du gel hydroalcoolique
- des draps d'examen.
- 1 boîte de gants non stériles
- 20 pochettes de gants stériles taille 7 et 20 pochettes de gants stériles taille 8
- un sac contenant pansements, 1 rouleau de micropore en dévidoir, 4 bandes Elastogrip, 4 bandes crêpe et 4 bandes gaze, 3 plaques de stéristrrips, 10 coupe fils
- 10 Seringues 2 pièces avec aiguilles 5 ml /40x08
- 1 boîte de 100 Tampons d'alcool 70°
- 1 flacon de 100 multitest urinaires
- 20 masques respiratoires FFP2 forme bec
- 1 boîte à déchets
- 2 boîtes de 100 abaisse-langue bois adulte
- 1 boîte d'embouts d'otoscopes taille 4 mm et 1 boîte d'embouts d'otoscopes taille 2.5 mm
- 1 paire de ciseaux
- des Streptatests dont le renouvellement doit être commandé en son nom par le responsable de la liste de garde de chaque PF auprès de la CPAM qui est au courant.

L'ARPDS78 remercie chaque médecin utilisateur des derniers exemplaires de matériel à usage unique de bien vouloir l'en prévenir par mail à Madame Cauchi (mariecauchi.arpds78@gmail.com, par téléphone ou par SMS au 06.27.58.75.83) à qui vous pouvez adresser toute remarque utile. La demande de remplacement est aussi à signaler sur le livre de garde par le médecin de garde qui constate qu'ils vont venir à manquer.